

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU GROUPE MODE DU 16 DECEMBRE 2019.

Présents : Filippo Santambrogio, Marianne Akian, Clémence Alasseur, Philippe Bich, Sonia Cafieri, Olivier Cots, Nicolas Couellan, Xavier Dupuis, Olivier Fercoq, Mounir Haddou, Vincent Leclere, Victor Magron, Panayotis Mertikopoulos.

Est aussi présent, un élève de classe de 3ème encadré par Philippe Bich.

1. Journées SMAI-MODE 2020

Les soumissions sont ouvertes depuis mi-novembre via la plateforme easychair, les inscriptions sont ouvertes depuis le 1er décembre via indico. Pour le moment le budget est tout juste équilibré. Il y a peu de financements industriels (surtout liés à des stands de développeurs de logiciels), et une convention inria-smai afin de récupérer une partie des frais d'inscription. Si jamais le budget est déficitaire, le groupe peut compenser les pertes. Surtout, on peut comprendre que les dépenses puissent être supérieures en région parisienne. Néanmoins, le groupe ne souhaite pas compenser des dépenses supplémentaires de type commande de cars entre Paris et le lieu de la conférence. Il préfère que ces dépenses supplémentaires soient utilisées pour des bourses de doctorants.

Les cours précédents la conférence (les 23 et 24 mars) seront donnés par Panayotis Mertikopoulos et Roberto Cominetti et seront comme d'habitude soutenus par le GDR MOA. Ce soutien permet de donner des bourses à des doctorants ou jeunes chercheurs pour venir assister au cours et à la conférence (financement de l'inscription, du logement et/ou du voyage). Cette année, étant donné la situation géographique des Journées, le PGMO a proposé de financer le cours en tant que "cours PGMO", ce qui permet en particulier de payer des vacances aux professeurs. La difficulté est qu'habituellement les cours PGMO sont gratuits, alors que dans les éditions précédentes des journées MODE, la participation aux cours est soumise à l'inscription à la conférence qui est payante. Le Comité de liaison suggère que la bourse soit soumise à l'inscription aux Journées MODE, mais de ne pas se priver du financement du PGMO.

Suite aux contraintes de Francis Bach, il ne pourra donner sa conférence que le mercredi 25 mars. On avait prévu initialement l'assemblée générale du groupe MODE le mercredi 25 mars et le cocktail le jeudi 26 mars après la conférence de Francis Bach. Le CL est d'accord pour déplacer l'assemblée générale du groupe MODE au jeudi 26 mars soir (18h ou 18h30) et le cocktail au mercredi soir après la conférence de Francis Bach (18h30).

2. Journées SMAI-MODE 2022

Nous avons pensé à demander à Didier Aussel d'organiser les Journées 2022 à Perpignan, mais celui-ci n'étant pas dans le laboratoire de Maths, il n'y aurait pas beaucoup de monde pour l'aider. De plus, à Perpignan il y aura en 2021 une conférence franco-chilienne, et comme il ne peut pas demander 2 fois de suite un financement à son université, il demande un financement total de la part du groupe MODE.

Il faudrait donc envisager d'autres possibilités de lieu d'organisation, par exemple :

- Avignon (Terence Bayen)
- Lille (voir avec Luce Brotcorne)
- Limoges (demander à Loïc Bourdin)
- Dijon (voir avec Xavier Dupuis)
- Brest (Marc Quincampoix)

3. Points sur les finances et la communication du groupe (lettre MODE, site web)

Cette année le groupe MODE n'a pas gagné d'argent car il n'y a pas de Journées MODE. Les dépenses sont dues essentiellement aux minisymposia du congrès SMAI. Il reste environ 27000 euros, et il faudra payer 1500 euros pour le prix Moreau (qui est de 3000 euros : 1500 euros venant de la SMF et 1500 euros de SMAI MODE).

Concernant la communication du groupe, la lettre MODE doit partir bientôt.

4. Statuts et règlement du groupe (suite des discussions précédentes)

Filippo a discuté avec Jean-Baptiste Caillau et Jean-Noël Corvellec (anciens responsable et trésorier du groupe respectivement) : il n'existe pas de règles écrites du groupe MODE.

Sur le règlement de la SMAI, l'article 11 fixe certaines règles pour les groupes thématiques : le délai de carence après deux mandats consécutifs d'un membre du Comité de Liaison doit être d'au moins un mandat, le responsable du groupe doit être un membre du Comité de Liaison (car le CL élit en son sein un responsable), de même pour le responsable financier. Le règlement ne parle pas de secrétaire.

On propose de demander à déroger au délai de carence, parce que le groupe MODE est petit.

5. Colloque FGX 2021

La conférence FGS (French-German-Swiss) a eu lieu à Nice, donc la prochaine conférence FGX peut avoir lieu en Allemagne ou ailleurs (hors France). Des portugais se sont déclarés, mais certains ont peur qu'ils ne fassent rien (mauvaise expérience dans le passé). Une autre possibilité serait Munich, mais le seul qui pourrait l'organiser ne veut pas (ce serait cher et il y aurait un overhead de 20%).

Jean-Baptiste Caillau, qui est un fan de cette conférence, est en contact avec Maria do Rosario De Pinho (Porto) à qui il peut demander d'organiser la conférence au Portugal.

6. Agenda pour 2020

Lors des Journées Mode 2020, du 25 au 27 mars, il y aura une AG du groupe qui remplace une réunion du comité de liaison. Celle-ci aura lieu le mercredi ou le jeudi.

Il faudra organiser une autre réunion en juin ou avant le 10 juillet.

7. Organisation des élections pour le renouvellement du comité de liaison cumuler les 2 modes d'élection ?

On propose un vote exclusivement électronique avec ouverture jusqu'au dernier moment (c'est-à-dire le jour de l'AG).

8. Divers

François Malgouyres a annoncé qu'il voulait démissionner.

Prix Jean-Jacques Moreau : Hélène Frankowska nous a fait parvenir de nouvelles remarques. Le CL avait proposé de ne pas remplacer un membre du jury en cas de maladie. Elle a fait remarquer que selon le règlement, le choix du Lauréat doit être approuvé par au moins 6 personnes sur les 8 membres du jury. Or lors du choix du prix 2019 : - il n'y a eu qu'une seule réunion par skype après de nombreuses discussions par email ; - Gilles Lebeau n'a jamais répondu, ce qui fait que le jury n'avait que 7 membres ; - donc dès qu'il existait 2 conflits d'intérêt avec un candidat, ce candidat ne pouvait être choisi.

On suggère d'écrire au président de la SMAI pour demander à ce que les membres du jury en conflit d'intérêt démissionnent, afin qu'ils soient remplacés ainsi que ceux qui sont malades avant la date de début des discussions.